



CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE

# ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Le titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie maîtrise les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Il peut notamment réaliser des épilations, des soins de manucure, et des maquillages. Il conseille la clientèle, assure la démonstration et la vente des produits de soins, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie. Il peut également assurer la gestion des stocks, l'organisation des rendez-vous et les encaissements.

Ce professionnel exerce principalement en institut de beauté mais aussi en parfumerie, dans les grands magasins ou les grandes surfaces. Il peut également travailler à domicile ou dans un établissement de soins (établissement de cure, de convalescence, de réadaptation...).

Quelles sont les qualités recommandées ?

- Être travailleur, méthodique, soigneux
- Avoir un esprit concret, pratique
- Avoir une tenue vestimentaire et une hygiène irréprochables
- Avoir un langage adapté à la clientèle

Pour l'affectation : Formuler des vœux dans votre collège pour une orientation en CAP Public concerné : Elèves issus de 3ème de collège et prépa métiers. Durée de la formation : 2 ans dont 12 semaines de PFMP (Périodes de formation en Milieu Professionnel) Emploi du temps : 33 h par semaine (20 h d'enseignement professionnel réparties entre la théorie et la pratique, 13 h d'enseignement général) En TP, l'élève de CAP ESTHETIQUE effectue de l'épilation, de la manucure, de la vente en parfumerie et du maquillage. En enseignement professionnel théorique, il étudie la biologie et la cosmétologie.



**SOINS ESTHÉTIQUES**  
BEAUTY CARE

**ÉPILATION**  
WAXING

**MAQUILLAGE**  
MAKE UP

**MANUCURIE**  
MANUCURE

**PARFUMERIE**  
PERFUMERY